

LES CHIFFRES CLES DE LA LOI DE FINANCES INITIALE 2009

999,3 M€ de crédits de paiement (budget et CNDS)

Globalement, les crédits de la mission augmentent de 0,5 % par rapport à 2008.

433,3 M€ de crédits consolidés pour le « sport » (programme « sport » et CNDS)

224,7 M€ pour le programme « sport »
auxquels s'ajoutent 208,6 M€ affectés au centre national pour le développement du sport (CNDS)

234,8 M€ pour la promotion du **sport pour le plus grand nombre**

164,3 M€ pour le développement du **sport de haut niveau**

14,9 M€ pour la prévention par le sport et la **protection des sportifs**

19,3 M€ pour la promotion **des métiers du sport**

120,2 M€ pour le programme « jeunesse et vie associative »

15,9 M€ pour le développement de la **vie associative**

50,3 M€ en faveur de la **jeunesse**,

44,4 M€ en faveur de **l'éducation populaire**,

9,6 M€ pour la promotion de **l'animation et de l'encadrement associatif**

445,8 M€ pour le programme « conduite et pilotage »

6 814 ETPT (équivalents temps plein travaillé)